

# PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2024 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DARNEY-PATOZ Lydia, DAUBIGNEY Fabrice, DIET Cécile, FOUCHÉYRAND Laurent, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline.

Procuration : 1

M. BONVALOT Régis procuration à M. CHAPIN Jean-Paul

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 10- Votants = 11  
Quorum : 6

Convocation : 02/01/2024 - Affichage : 03/01/2024  
Date de publication : 23/03/2024

## ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal du 17/11/2023.
- 3 - Finances, ouverture du quart du budget d'investissement.
- 4 - Equipements de sécurité routière (radar pédagogique éclose), rédaction de la délibération.
- 5 - Remplacement du 1<sup>er</sup> adjoint.
- 6 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

### 1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI est la secrétaire de séance.

### 2 - Approbation du Procès-Verbal du 17/11/2023

- Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

### **3 - Finances, ouverture du quart du budget d'investissement**

Dans l'attente du vote du budget, le maire propose au conseil d'ouvrir des crédits d'investissement afin d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour 2023, le montant budgétisé des dépenses d'investissements, chapitre 21, s'élève à 46 021 €.

***Le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits 2024 en dépenses d'investissement au chapitre 21 dans la limite de 40 085 € x ¼ = 10 021 € (arrondi à 10 000 € et affecte une partie de cette somme aux comptes suivants :***

- Bâtiments,
- Voirie,
- Eglise.

➤ **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette proposition.**

### **4 - Equipements de sécurité routière (radar pédagogique écluse), rédaction de la délibération**

Afin de présenter les dossiers de subventions le maire demande au conseil d'approuver :

- le plan de financement prévisionnel à savoir que le coût total est de 5 673 € HT, que la participation du Grand Dole serait de 50% soit 2 836 € HT et celle du département de 25% soit 1 418 € HT. La part de la commune s'élèverait à 1 419 € HT.
- demande l'autorisation de signer tous documents relatifs à cette affaire.

➤ **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité cette proposition.**

Il est proposé de réfléchir sur un équipement pour sécuriser l'entrée du village côté Moisey.

Après l'intervention de MM. COMTE et CHAPIN la réparation du radar côté Pointre est infructueuse. Il sera demandé à l'entreprise Bardet si une réparation est envisageable.

### **5 - Remplacement du 1<sup>er</sup> adjoint**

Comme suite à la démission de Mme Marie LONDE en tant que 1<sup>ère</sup> adjointe, deux solutions sont possibles, soit élire un nouvel adjoint, soit ne pas remplacer le poste vacant, dans ce cas un glissement automatique des adjoints en place s'effectue selon les directives du CGCT (Code général des collectivités territoriales).

Aucun membre du conseil n'a été candidat. Il est donc proposé de fonctionner avec 2 adjoints.

➤ **Le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité de fonctionner avec 2 adjoints.**

M. Régis BONVALOT devient 1<sup>er</sup> adjoint et M. Joël COMTE 2<sup>ème</sup> adjoint.

## 6 - Questions diverses

- Il est rappelé que le choix de la publicité des actes défini en juillet 2022 (numérique et papier) est bloqué jusqu'à la fin de la mandature.  
Toutes les délibérations doivent être signées par le Maire et la ou le secrétaire de séance.
- Marquage au sol rue du guidon a été refait avec les services du Grand Dole en septembre 2023 pour 590 €. Il faut prévoir de le refaire environ tous les 3 ans.
- La consommation de l'éclairage public est en baisse d'environ 40 % depuis la nouvelle installation :

Novembre 2022 → 744 kwh	Novembre 2023 → 475 kwh
Décembre 2022 → 748 kwh	Décembre 2023 → 428 kwh

Un essai gratuit de baisse de l'intensité se fera fin janvier côté Moissey sur 3 points lumineux. Actuellement l'intensité de départ est de 54 watts et passe à 34 watts au bout de 6 heures de fonctionnement.

Le test s'effectuera avec une intensité de 34 watts avec un abaissement à 15 watts au bout de 6 heures de fonctionnement.

- Problème des chiens errants : plusieurs incidents sont signalés dans le village ainsi qu'au lieu-dit « le Moulin ».

Il est rappelé à tous les propriétaires de chiens que :

- ✓ les chiens ne doivent pas divaguer. À la suite du conseil, le maire a contacté la gendarmerie qui a précisé avoir verbalisé certaines personnes.
  - ✓ les animaux doivent être tenu en laisse dans le village,
  - ✓ les déjections doivent être ramassées.
- Le caveau a été utilisé 23 fois en 2023 par 6 associations différentes et par 2 particuliers.
  - Le 2 mars 2024, traversée de voitures anciennes.
  - Mme Marie LONDE, propose d'acheter des chaises et tables pour le jardin, une cafetière et quelques grandes tasses.
  - Réparation du clocher de l'église, une tôle du campanile doit être refixée. Un devis pour réparation est en attente.

Prochain conseil municipal : le **vendredi 22 mars 2024 à 20h00**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance



Bernadette CARTANT-FRANCIOLI



Le Maire



Jean-Paul CHAPIN